

ELEMENTS DE LINGUISTIQUE COGNITIVE

(appliquée au créole)

ÉLÉMENTS DE LINGUISTIQUE COGNITIVE

(appliqués au créole)

## Introduction

La linguistique structurale considère la langue dans sa dimension systémique sans se préoccuper des mécanismes cognitifs qui président à son fonctionnement et indépendamment des conditions sociales et interactives de sa mise en œuvre à travers la parole. La grammaire générative, quant à elle, si elle reste fermée au cadre énonciatif, intègre à sa perspective la dimension cognitive et autorise des hypothèses qui, touchant à la faculté de langage, prennent en compte les universaux. Le caractère explicite de ses procédures implique une distinction entre phrases grammaticales, phrases agrammaticales et phrases à grammaticalité douteuse. Cette distinction est intéressante non seulement pour sa fécondité descriptive mais encore pour l'ouverture qu'elle permet sur les hypothèses cognitives liées tant aux phrases grammaticales qu'aux autres. On peut d'ailleurs se demander si ces dernières ne sont pas, à l'intérieur d'un système donné, marquées par des impropriétés cognitives qui en bloquent l'appartenance audit système. L'analyse de ces impropriétés s'avère dès lors d'un grand intérêt heuristique.

La linguistique cognitive analyse le langage en l'inscrivant dans la triangulation que constituent la pensée, l'action et le monde (dans sa dimension matérielle et immatérielle). La linguistique pragmatique s'est construite sur le constat selon lequel la langue, dans son procès énonciatif, est performative en ce qu'elle comporte de façon inhérente des actions. Il restait à prendre en compte la pensée en rapport avec le monde. La grammaire cognitive trouve son champ d'application dans le processus analytique qui intègre l'ensemble de ces trois instances dans un même modèle théorique.

Les vertébrés supérieurs possèdent une capacité sémiotique, c'est-à-dire une faculté à associer deux éléments pour créer du sens. *Aliquid pro aliquo stat*, est la définition latine de ce processus qui produit le **signe**, lequel constitue ce qui, en termes platoniciens, s'appelle une **dyade**. Cela dit, il existe, ainsi qu'on le verra plus loin, différents niveaux sémiotiques depuis le plus primitif (l'**indice**, fondé un rapport de contiguïté entre les deux objets) jusqu'au plus élaboré (le **symbole**, fondé sur une relation arbitraire entre les deux objets), en passant par un niveau intermédiaire (l'**icône**, fondé sur une ressemblance entre les deux objets). Ce qui distingue fondamentalement l'Homme des autres animaux, ce n'est pas le langage, c'est la langue, c'est-à-dire la faculté symbolique. C'est grâce à la langue et à

Introduction

La linguistique structurale considère le langage dans sa dimension systématique sans se préoccuper des mécanismes cognitifs qui président à son fonctionnement et indépendamment des conditions sociales et interactives de sa mise en œuvre à travers la parole. La grammaire générative, quant à elle, se veut libre de ces contraintes, insérée à sa perspective la dimension cognitive et autorise des hypothèses qui, tournant à la faculté de langage, prennent en compte les universaux. Le contraste explicite de ses procédures implique une distinction entre phrases grammaticales, phrases organisationnelles et phrases à grammaticalité déduites. Cette distinction est intrinsèque non seulement pour sa fécondité descriptive mais aussi pour l'ouverture qu'elle permet sur les hypothèses négatives liées aux phrases grammaticales qu'elles autorisent. On peut d'ailleurs se demander si ces données ne sont pas à l'instar d'un système conçu uniquement par des hypothèses cognitives qui en produisent l'apparence sans qu'il n'y ait de ces hypothèses l'analyse des faits d'un grand intérêt linguistique.

La linguistique cognitive analyse le langage en l'inscrivant dans la dimension que constitue le monde, l'action et le monde (dans sa dimension matérielle et immatérielle). La linguistique pragmatique s'est construite sur la même base, le langage dans son procès énonciatif est performant en ce qu'il constitue de faits réels des actions. Il tente à grande échelle de rendre compte en rapport avec le monde. La grammaire cognitive trouve son champ d'application dans le processus analytique qui intègre l'ensemble de ces faits linguistiques dans un même modèle théorique.

Les recherches récentes prouvent une capacité sémiotique c'est-à-dire une capacité à associer deux éléments pour créer du sens. Il y a un lien entre les deux éléments, mais ce lien est un processus qui perdure au-delà de la relation initiale. On dit, ainsi qu'on le verra dans les chapitres suivants, qu'il y a une relation entre les deux éléments, mais que cette relation n'est pas la même. On dit, ainsi qu'on le verra dans les chapitres suivants, qu'il y a une relation entre les deux éléments, mais que cette relation n'est pas la même. On dit, ainsi qu'on le verra dans les chapitres suivants, qu'il y a une relation entre les deux éléments, mais que cette relation n'est pas la même.

travers la langue qu'il est devenu tout à la fois Faber et Sapiens. Ces caractéristiques sont en rapport avec un attribut fondamental qui n'est autre que la conscience, qui est la capacité pour l'Homme de faire retour sur lui-même et de savoir qu'il sait (Homo sapiens sapiens). Autrement dit, l'activité cognitive est aussi intrinsèquement liée à une activité **métacognitive** ou de connaissance sur la connaissance.

Les animaux ont accès à une certaine forme de langage (langage des abeilles, des dauphins) leur permettant de communiquer. Ils ont même accès à une certaine forme de pensée, cette dernière fût-elle primitive. Des expériences très poussées menées par des psychologues ont débouché sur la reconnaissance et l'agencement par des chimpanzés de lettres de l'alphabet. Dans ce cas, le niveau sémiotique sollicité ne dépasse pas celui de l'icône. Mais à la différence des humains, ces animaux n'ont pas de conscience, c'est à dire de capacité d'intentionnalité. La conscience, c'est la conscience de quelque chose (soi-même ou le monde extérieur à soi) ainsi que le rappelle Heidegger, dans sa définition du **dasein** (l'être là). Le lien entre la connaissance (une compétence de Sapiens) et la technique (une autre compétence de Faber) tient à la capacité réflexive de conscience, c'est à dire de métacognition. Si pour attraper une banane, un chimpanzé monte sur une table et prolonge sa main avec un bâton, ce bâton constitue un moyen. Il peut, de ce fait, être défini comme un instrument, mais pas comme un **outil**. Tous les outils sont des instruments, mais tous les instruments ne relèvent pas de l'ordre de l'outil. Autrement dit, l'outil est la forme humanisée de l'instrument, celle où il y a, projetée consciemment, une fin, que l'homme l'ait construit grâce à sa pensée ou que sa pensée lui ait permis de tirer partie d'une particularité d'un objet naturel, transmué en outil, par le travail de la conscience. Ainsi le langage est un outil de communication, tandis que la radio est un instrument communication.

La conscience est donc précisément **réflexive**, en ce qu'elle est capable d'**abstraction**, c'est à dire de produire une activité de **symbolisation**. Et la capacité de symbolisation repose sur le caractère arbitraire de la relation unissant les deux éléments de la dyade. Comme le dit le linguiste Benveniste

[...] le langage représente la forme la plus haute d'une faculté qui est inhérente à la condition humaine, la faculté de symboliser.[...] La faculté symbolisante permet en effet la formation du concept distinct de l'objet concret, qui n'en est qu'un exemplaire [...] ( *Problèmes 1*, p.1,26).

Ou encore :



La pensée n'est rien d'autre que ce pouvoir de construire des représentations des choses et d'opérer sur ces représentations ( Problèmes, 1,28)

Dans le concept d'outil, il y a la projection consciente d'une fin, transcendant le simple moyen ponctuel et pour ainsi dire mécanique. On voit bien, d'ailleurs, que le progrès des technologies peut faire échapper l'humain à l'ordre de l'**outil**, pour l'inscrire dans celui de l'**instrument** pur, c'est à dire du moyen et non pas de la fin. C'est le grand reproche que la philosophie heideggerienne fait au rationalisme moderne issu des lumières. Il lui reproche d'avoir poussé la raison positiviste vers une **technologisation** du monde à un point tel que cette dernière échappe à l'Homme et qu'elle a acquis une autonomie telle qu'elle devient à soit même sa propre fin. La **mondialisation** telle qu'elle opère depuis un quart de siècle opère sous le régime d'avancées techniques si performantes qu'elles lui servent d'instrument de développement. En ce sens, la mondialisation est un effet de l'autonomie de la technique qui, comme elle, est devenue à elle même sa propre fin. C'est pourquoi le terme d'**antimondialisation** (qui, à l'évidence exprimait une certaine naïveté quant au fait même de la mondialisation) a été finalement été remplacé, de façon plus pertinente, par le néologisme **altermondialisation** (le processus à travers lequel les hommes travaillent à ce que l'Histoire accouche d'un autre monde (ou si l'on préfère, d'un monde autre).

La pensée et l'action entretiennent des liens très étroits qui laissent des traces dans le langage, qui est l'outil grâce auquel l'homme transmet ses idées et ses sentiments et qui lui permet de communiquer avec ses semblables. Il y a donc dans le langage et l'action une structure cognitive (relative au fonctionnement du savoir). La question est de savoir comment se manifestent ces traces (aux plans diachronique et synchronique), quelles opérations cognitives sont concernées, comment elles se structurent aux différents niveaux de la langue et comment elles sont mises en évidence.

Les réponses à ces questions se font dans le cadre théorique défini par ce qu'il convient d'appeler les **sciences cognitives** mais dans une acception bien plus restrictives que ne l'ont mis en lumière la constellation dites des neuro-sciences. Les sciences cognitives, dans un sens devenu courant et banalisé, visent à modéliser le sensible sur le modèle cybernétique. L'automatisation du travail réalisé par les muscles est transférée (machines traditionnelles à effet Joule) dans l'automatisation des synapses nerveuses. Autrement dit, elles visent à expliquer le fonctionnement de l'esprit humain, (de la pensée et, en l'occurrence, du langage), sur des modèles cybernétiques (informatiques). Ce faisant, manifestement, elles confondant alors le **calcul** et la **pensée**. Dans leur souci d'allier la robotique et le vivant, elles se donnent pour prolongement technique la **bionique**, dont on voit



mal, malgré son ambition, comment elle pourrait douer ses créations technologiques de conscience, c'est à dire en faire des **sujets**.

Plus modestement et de façon plus circonscrite, pour répondre aux questions afférentes à la trilogie pensée, langage, action, placée en regard de l'instance monde, la science qui est convoquée n'est autre que la **linguistique cognitive**. Cette linguistique est, rappelons-le, fille des recherches sur la philosophie du langage anglo-saxonne, notamment la **pragmatique** (dont le programme est particulièrement bien illustré par le titre accrocheur de l'ouvrage d'Austin : *How to do things with words* ou, *quand dire c'est faire*), la **proxémique** (analyse de la manière dont les êtres humains se placent dans l'espace; mise en évidence par les travaux de l'Ecole de Palo Alto (notamment ceux de Winkin), ainsi que des recherches menées sous différents angles sur le processus de mise en fonctionnement de la langue. Ce processus n'est autre que l'**énonciation** (il convient de renvoyer aux travaux de Benveniste, Culioli, Orrecchioni etc).

La linguistique cognitive prend bien évidemment son origine chez Peirce (fondateur de la sémiotique), Saussure et ses successeurs (Hjelmsev, etc) qui ont mis en oeuvre et enrichi par leur travaux la réflexion sur les signes et, pour ces derniers, en particulier le **signe linguistique**. Signe linguistique dont la caractéristique de base relève du concept d'**arbitrarité**, dont, influencé par la pensée saussurienne dominante, on a longtemps pensé qu'il était exclusif de tout autre. Mais divers linguistes ont mis en lumière que dans une proportion assez importante ce concept ne rend pas toujours compte à lui seul du fonctionnement des signes linguistiques dans le **discours** (ou résultat l'utilisation qui est faite de la langue, autrement dit de la parole). La faculté de langage, outil de la pensée, se caractérise par un certain nombre de traits qui ne nous sont connaissables qu'à travers une réalité concrète qui n'est autre précisément que celle de la parole.

Par ailleurs, on ne pourra pas faire l'économie de la question de l'impact de la linguistique cognitive sur les autres disciplines intéressées par la cognition: la didactique des langues, la psychologie, etc.



## Chapitre 1

### Parole, langage, langue, idiome, idiolecte

01/ L'expérience courante nous révèle l'existence d'un phénomène, la parole, correspondant à l'émission physique de sons. Cette émission n'est pas possible sans un appareil phonateur où la langue, en tant qu'organe ( anglais : tongue) joue un rôle décisif et symbolique.

02/ Cette parole est produite par des individus, c'est-à-dire des sujets dits locuteurs.

03/ Elle fait l'objet d'un échange, même si existe le soliloque, qui est, en quelque sorte, un dialogue fictif. Elle sert donc de support à la communication de pensées, de sensations, d'émotions, de représentations du monde. Son utilisation se rapporte à un héritage dont bénéficie le locuteur. Le Je-TU de Chareaudeau à développer !

04/ Si nous faisons une expérience immédiate du phénomène de la parole de notre parole, il n'en est de même ni pour le langage ni pour la langue. Le locuteur est dépendant du langage en général et de la langue (des langues) qu'il parle, en particulier.

05/ Le langage (language en anglais, langage en français) est la faculté fondée sur le mécanisme selon lequel une chose renvoie à une autre (« aliquid pro aliquo stat »). Il s'agit de **sémiosis**.

06/ Le mot « langue » (language et dans certains usages, tongue en anglais, cf. le sranan tongo ou langue du Surinam) est d'un emploi si courant que son usage masque le fait que, contrairement à la parole, elle ne correspond pas à une expérience concrète. La langue est non pas un objet primitif soumis à l'expérience immédiate (ce n'est pas un phénomène) mais un objet second, le résultat d'une représentation, voire de la fiction. La langue constitue une abstraction (un noumène).

07/ La langue, en tant qu'objet immatériel, est un système qui s'actualise à travers divers idiomes (qui sont autant d'espèces particulières).

08/ La question de la continuité ou de la discontinuité entre les idiomes constitue une question importante relevant de la géographie linguistique et de la dialectologie.



09/ Chaque idiome est mis en œuvre par chaque locuteur à travers un idiolecte qui est spécifique à chaque sujet, comme le sont ses empreintes digitales ou son code génétique.

10/ On ne peut rendre compte du langage, de la langue, d'un idiome, d'un idiolecte sans recourir au langage, à la langue, à un idiome, à un idiolecte.



## Chapitre 2

### Le monde

01/ De deux choses l'une : ou bien nous pouvons ou bien nous ne pouvons pas nous fier à nos sens. Dans le premier cas, nous nous fions à l'observation de ce qu'ils nous livrent, c'est à dire à l'observation de **phénomènes**. Dans le second cas, nous sommes dans l'**illusion**. Mais le seul fait de pouvoir imaginer la possibilité de l'illusion est la preuve que nous disposons d'une capacité qui est celle du **jugement**, permettant de distinguer réalité et illusion. En d'autres termes, réalité et illusion sont mêlées : dans la réalité, il y a de l'illusion et dans l'illusion, il y a de la réalité.

02/ L'ordre de la réalité matérielle est celui des **phénomènes**, tandis que, grâce au jugement (cf Descartes), nous accédons à l'ordre de la réalité immatérielle, celui des **noumènes**.

03/ La **connaissance**, c'est précisément le **processus** et le résultat du processus (ou **science**) qui permet au **sujet** de situer la réalité par rapport à l'illusion, donc d'accéder à la **réalité de la réalité**. La connaissance est donc une **construction** de l'esprit.

04/ La connaissance n'est possible que parce qu'elle est mise en oeuvre par une **conscience**, c'est-à-dire un sujet. La conscience c'est la faculté de savoir que l'on sait. On notera que dans les mots " connaissance " et " conscience ", on retrouve le préfixe " con ", du latin " cum " (correspondant au français : avec), indiquant la notion de **relation à, de présence au monde**.

05/ Le monde, c'est " **ce qui a lieu** " (Wittgenstein). Définition très large qui englobe précisément tout ce qui a lieu de façon concrète ou de façon immatériel. Chacun d'entre nous est au monde et a son monde intérieur. Le monde peut faire l'objet d'énoncés qui se présentent sous la modalité soit du **vrai** (la réalité de la réalité) soit du **faux** (réalité de l'illusion ou illusion de la réalité). Exemplification : dans le système de Ptolémée, le soleil tourne autour de la terre, tandis que, dans le système de Galilée, c'est la Terre qui tourne autour du Soleil. Le premier énoncé correspond à une assertion fautive et le second à une assertion vraie. Le premier correspond à une réalité de l'illusion (ou une illusion de la réalité) tandis que le second correspond à une réalité de la réalité.



06/ La cognition est la faculté et le processus qui rendent possible la connaissance, qui est la connaissance du monde.

07/ De même qu'il n'y a pas de connaissance sans conscience, de même, il n'y a pas de cognition sans possibilité de **représentation**. La représentation c'est le fait de rendre présent une nouvelle fois (autrement dit " re-présenter ") la réalité, grâce à un processus qui n'est autre que l'**abstraction**.

08/ L'abstraction est le processus (et le résultat du processus) par lequel la réalité se présente une nouvelle fois à l'esprit (la conscience) et ce, grâce à la possibilité de **catégorisation**. Autrement dit, l'esprit (se) représente la réalité en n'en retenant que les éléments (catégories) qui lui paraissent **pertinents**.

09/ La catégorisation est un processus de **sélection** opérés sur la réalité.

10/ Toutes ces **opérations** sont rendues possibles par l'existence du **cerveau** de l'homo sapiens sapiens (" l'homme qui sait qu'il sait "), lequel cerveau sert de support physique à l'**esprit**. La connaissance nous renvoie de façon sûre à la structure du cerveau (de l'esprit humain) qui connaît et non pas par rapport à la réalité qui est connue. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'homologie entre le (l'esprit humain) et la réalité du monde. Mais cela ne signifie pas non plus qu'il y en ait une. Quoi qu'il en soit, s'il n'y avait aucun rapport, aucune compatibilité entre le cerveau et la réalité, on voit mal comment la connaissance serait possible.



## Chapitre 3

### La pensée

01/ Quand les individus communiquent entre eux, ils se livrent à un échange. Pour que cet échange (verbal ou non verbal) soit possible, il est besoin de **valeurs communes de référence**. Ces valeurs s'attachent à des **entités** qui sont des **signes**.

02/ La **sémiotique** est la science qui s'occupe de l'étude systématique des signes. Elle distingue trois types de signes : l'**indice** (fondé sur la notion de contiguïté), l'**icône** (fondé sur la notion de **ressemblance**), le **symbole** (fondé sur la notion de **convention**). Ces signes correspondent respectivement aux principes **indexical**, **iconique** et **symbolique**.

03/ Le cerveau humain permet d'établir une interaction entre la **langue** et la **pensée** (consciente ou inconsciente).

04/ L'interaction de la langue et de la pensée s'exerce sur la réalité du monde (matériel ou immatériel).

05/ Le rapport de l'homme (être parlant et pensant) au monde matériel et immatériel définit une culture. En ce sens, tout homme a une culture.

06/ Cette interaction est reliée à une catégorisation du monde qui opère aussi bien dans la langue (catégories linguistiques) que dans la pensée (catégories conceptuelles), au travers de processus mentaux comme la perception, la mémoire, l'émotion, l'abstraction.

07/ Toutes les catégories conceptuelles ne correspondent pas à des catégories linguistiques. Autrement dit, les catégories linguistiques d'une langue donnée ne renvoient qu'à une partie limitée des catégories conceptuelles.

08/ Les catégories linguistiques et conceptuelles ne sont pas les mêmes d'une langue à l'autre (Vinay et Darbelnet, hypothèse Worf-Sapir)

09/ Les catégories linguistiques et conceptuelles ne sont pas les mêmes d'une culture à l'autre.

10/ La tâche de la linguistique cognitive consiste à établir les liens existant entre la langue (les langues), la pensée (sous ses divers modes) et le monde (y compris les actions qui s'y manifestent).



Chapitre 4

L'action



## Chapitre 5

### Le signe linguistique dans ses rapports avec la réalité du monde

01/ La langue ne se parle pas toute seule, elle a besoin d'un locuteur qui la prenne en charge, grâce à un organe physiologique (la langue) à travers des paroles, ce qui suppose l'existence de discours. Une langue morte est une langue qui n'a plus de locuteurs.

02/ Le signe est donc une réalité binaire, dimorphique, dyadique.

03/ La signification a toujours une face matérielle (un signifiant ou expression) et une face immatérielle (signifié ou contenu).

04/ Le signe linguistique est une réalité doublement binaire, puisque à l'opposition expression vs contenu s'en ajoute une autre : forme vs substance. (récupérer Hjelmsev et Hénault, plus loin)

05/ le signe linguistique, parce qu'il s'inscrit dans une activité discursive, réfère au monde. (cf. l'émergence du référent)

06/ le signe linguistique peut être intrinsèquement relié à la réalité du monde à laquelle se réfère le discours (pragmatique).

07 le signe linguistique n'est pas toujours relié à la réalité du monde à laquelle se réfère le discours.

08/ la relation unissant de manière fondamentale et permanente le signifiant et le signifiant symbolique, c'est à dire arbitraire, non motivée.

09/ On peut cependant retrouver, de façon périphérique, des aspects de motivation dans le fonctionnement du signe linguistique en analysant les dimensions indexicale et iconique du discours.

10/ Une des tâches de la linguistique cognitive consiste à bien situer les aspects symboliques, indexicaux et iconiques du discours.



Chapitre 6

Quelques conséquences de l'arbitraire du signe linguistique

01/

02/

03/

04/

05/

06/

07/

08/

09/

10/



## Chapitre 7

### Les aspects indexicaux, iconiques et symboliques du discours

01/ En dehors de la langue, il existe des signes indexicaux, iconiques et symboliques. Définitions et exemples.

02/ Le signe linguistique est symbolique de manière fondamentale et permanente. Mais il ne l'est pas de façon exclusive.

03/ Il convient de distinguer le signe linguistique au plans respectifs de la langue et du discours. Le plan du discours ne se confond pas avec celui de la langue mais est homothétique de ce dernier. Avec le discours, on ne se retrouve dans une réalité coupée de la langue.

04/Le signe indexical (Contiguité. Pour ainsi dire pavlovien, il est le plus archaïque).

05/ Le signe iconique (Ressemblance. Il demande une certaine élaboration cognitive permettant d'établir un rapport de ressemblance entre deux objets)

06/ Le signe symbolique (Arbitraire)

Au plan de langue, le signe linguistique est arbitraire, c'est-à-dire immotivé. Même les onomatopées et idéophones que l'on peut croire représentant, par ressemblance, une réalité donnée, comportent une part d'immotivation. Pour les onomatopées, il suffit de noter les différentes manières dont les langues désignent le chant du coq : cocorico (français) kokiyoko (créole) kirikiki (espagnol) cokedoodle-do (anglais). Est-ce à dire que les coqs français, créoles, espagnols et anglais ont des cris spécifiques ? Certes, non !

Pour ce qui est des idéophones (rappeler la différence entre onomatopée et idéophone) : s'agissant d'exprimer le son accompagnant la désignation d'une rupture, nous aurons, par exemple, tek (créole guadeloupéen), pak (créole martiniquais) crac (français), comme dans les exemples suivants :

I pété moso bwa-la tek ! (cr. guad.)

I pété moso bwa a pak ! (cr.mart.)

Il a cassé le morceau de bois crac ! (fr.)



07/ S'agissant de la langue, c'est au niveau de sa mise en discours que peuvent être mises en œuvre, en plus de l'aspect symbolique, diverses stratégies énonciatives qui font intervenir des fonctionnements indexicaux et/ou iconiques.

08/ Le domaine de la phonologie

09/ Le domaine de la syntaxe

10/ le domaine du lexique et de la sémantique



## Chapitre 8

### Langue écrite, langue orale. Topique et cinétique de l'énonciation

Saussure donne diverses définitions de la langue. Pour lui, la langue est " la partie sociale du langage, extérieure à l'individu" et qui "n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté" (p.31). La notion de contrat, même si elle est naïve, doit être entendue comme une expression de l'arbitraire du signe linguistique. Chaque individu [d'une même communauté linguistique] possède dans son cerveau la connaissance de la structure de la langue, ce que CHOMSKY appellera la compétence. La parole, quant à elle, est un acte individuel, " la somme de ce que les gens disent ". Elle sera plus tard assimilée par CHOMSKY à la performance. Cette conception conduit Saussure à la définition de la langue comme étant le " langage moins la parole ". Il s'agit là d'une boutade sérieuse. Qui, en tout cas, a été prise au sérieux. Boutade, car sans la parole on ne peut accéder au langage; sérieuse, car l'imprédictibilité de la parole est antinomique de sa systématisation. La linguistique saussurienne trouve, en effet, son fondement dans la notion de système opérant non seulement en diachronie (comme en témoigne la pratique, assurément réductrice, de la grammaire historique du XIX<sup>ème</sup> siècle) mais encore en synchronie. Le meilleur accès à la synchronie n'est autre que l'observation de la langue contemporaine, c'est à dire de la parole vive. Il n'empêche que Saussure, tout en reconnaissant l'importance de la parole, considère que celle-ci est trop aléatoire pour être objet de science. Le paradoxe saussurien, présenté par LABOV (p.260) est que "l'aspect social de la langue s'étudie sur n'importe quel individu, mais l'aspect individuel ne s'observe que dans le contexte social".

Pour Jacques COURSIL (2000), il existe une " fonction muette du langage" qui est celle de l'entendement. Selon COURSIL, quand on enlève la parole (attribut du parleur, du locuteur) il ne reste plus que le silence, celui de l'auditeur, de l'entendant). Cette fonction muette du langage, c'est l'entendant qui l'assure. C'est, en effet, à partir de l'entendant, être précisément doué d'entendement, que se structure la langue. Aussi, un énoncé reste-t-il un **continuum** amorphe, une substance pure au plan tant de l'expression que du contenu, aussi longtemps que l'entendant n'y " entend " (comprend) rien. Ce dernier ne commence à y entendre quelque chose que pour autant qu'il soit capable d'établir de la **discontinuité** dans la substance phonique qu'il perçoit. Ce que nous pouvons connaître de la signification est donc forme et non pas substance : forme l'expression et du contenu. Cette assertion peut être illustrée par le schéma suivant proposé par



Anne HENAUULT (1989), à partir de l'analyse de la double bipartition du signe linguistique proposée par HJELMSEV :

Substance du contenu

(Zone intellectuelle amorphe)

Système linguistique	Forme du contenu(signifié)
proprement dit	Forme de l'expression (signifiant)

Substance de l'expression

(Zone phonique amorphe)

Pour Anne HENAUULT, le champ de la linguistique proprement dite est circonscrit dans le binôme forme signifiant/signifié. Autrement dit, elle en exclut le référent, ruinant par là même le triangle sémiotique (signifiant/signifié/référent). Pour dépasser le cadre étroit de cette linguistique saussurienne, il faudra attendre des travaux comme ceux qui caractérisent l'entreprise de LABOV. Ce dernier étend le champ de la linguistique aux rapports multiples existant entre le signe linguistique et le référent, dans la diversité de ses manifestations. Par là même, il met l'extralinguistique en rapport avec le signe linguistique et ce, dans le cadre du développement d'une sociolinguistique, dont il dit lui-même que l'objet ne saurait être différent de celui de la linguistique. Il s'agit alors d'une linguistique réaliste et non pas idéaliste, " cartésienne " pour reprendre le mot de Chomsky appliqué au projet scientifique de la grammaire générative.

La linguistique saussurienne reste une linguistique **graphocentrée** et no pas **logocentrée**. Cela apparaît à l'étude de la conception qui s'y développe quant au concept de **chaîne parlée** opérant à la jonction de deux **axes** :

- un axe vectorisé (ou axe syntagmatique). Cette vectorisation implique un mouvement orienté dans un plan fixe, ce qui suppose une **cinétique** et une **topologie**. La question est de définir ce qui se déplace dans cet espace.

- un axe non vectorisé (ou axe paradigmatique).

Le premier axe opère au niveau du réel de l'activité langagière et le second, au niveau du virtuel. L'axe syntagmatique implique, donc, une **linéarité orientée**



de l'énonciation linguistique. L'important est non pas le sens du vecteur, mais le fait qu'il existe un sens et que ce soit ce sens-là qui soit retenu pour caractériser la linéarité dont il s'agit.

Caractéristiques comparées de la chaîne écrite et de la chaîne parlée

1/ mode d'apparition et représentation

La chaîne écrite est concrète, autoreprésentée et homoreprésentée :

- concrète parce qu'elle est une inscription physique
- autoreprésentée parce que sa représentation est engendrée par sa production elle-même.
- homoreprésentée, parce que le sens du vecteur correspond, de façon analogique, au sens de développement des unités concaténées sur l'axe syntagmatique. Les unités écrites ont une dimension à la fois spatiale et temporelle immédiate.

Il en va autrement de la production orale. La successivité des unités phoniques dans le temps est assurément une donnée propre tant à la langue écrite qu'à la langue orale. La successivité orale est transposée à l'écrit (pour l'œil) dans une représentation de type spatial qui fait cohabiter les unités d'un énoncé avec leurs contextes de gauche et/ ou de droite. Or, à l'oral, en raison précisément du principe de non consignation, les unités successives se substituent les unes aux autres, les unes éliminant les autres au fur et à mesure du développement de la chaîne parlée. De la chaîne parlée on dira donc qu'elle est :

- abstraite, inscrite dans la mémoire neuronale à court terme du locuteur
- alloreprésentée quand elle l'est (c'est à dire non autoreprésentée). En d'autres termes, l'écrit peut être une consignation *a posteriori* de l'oral,
- hétéroreprésentée, c'est à dire représentée selon la logique de l'écrit et non selon la sienne propre.

2/fonctions transformationnelles

Dans la production des textes, il existe deux opérations transformationnelles de base : **effacer** et **ajouter** et une troisième, dérivée des deux premières : **effacer-ajouter** (c'est-à-dire : **remplacer**). La langue écrite connaît la notion de **brouillon** (ou d'avant-texte), en ce sens qu'elle peut mettre en œuvre ces trois



fonctions antérieures au texte. Par contre, la langue orale ne connaît qu'une seule opération : **ajouter**. À l'oral, paradoxalement, il n'est possible d'effacer ou de remplacer qu'en ajoutant, qu'en accumulant. A l'oral, l'**avant-texte** (ou brouillon) et le **texte** coexistent et s'interpénètrent. Cette donnée fondamentale est cruciale pour la distinction de la chaîne écrite et de la chaîne parlée, sous le rapport du fonctionnement des axes syntagmatique et paradigmatique.

3/ Question de cinétique et de topique ou qu'est-ce qui se déplace dans quel espace ?

Les fonctions langagières en cause sont :

- des êtres de parole animés (le locuteur et l'allocutaire)

- des êtres de parole non animés : énoncé, présent, passé, futur (voir Charaudeau)

a) Impréméditation et non consignation ou la topique du présent (à développer)

b) la notion de "fenêtre"

La fenêtre est l'endroit précis où apparaît une unité donnée entre les deux bornes spatio-temporelles qui marquent le début et la fin d'un énoncé. C'est, comme le rappelle COURSIL, l'espace compris entre ces deux bornes qui définit la **topique du présent**. Le présent a un centre et une périphérie et ce centre, pour autant que l'énoncé se déroule, se tient constamment dans la fenêtre. Le locuteur est perpétuellement au centre de la topique du présent. En ce sens, il ne bouge pas. C'est la langue qui bouge ! (à compléter)

c) topique

Dans la chaîne écrite, le contexte d'une unité définit sa distribution, laquelle dépend de la position relative de ladite unité par rapport à la gauche ou la droite. Le sens de gauche à droite (purent conventionnel) du développement de l'énoncé ne fait que reproduire le sens de l'écriture tel qu'il opère dans la culture graphique dominante, qui est la culture propre à la science linguistique moderne, d'origine européenne.

Dans la chaîne parlée, où il n'y a pas de spatialisation matérielle **a priori**, pour une unité donnée, il y a non pas de repérage par rapport à la **gauche** ou la **droite** mais rapport à **avant** ou **après**. Le fait de faire correspondre l'avant avec la gauche et l'après avec la droite correspond à une représentation matérielle de l'oral sur les bases utilisées par et pour l'écrit. Nous sommes typiquement dans un cas d'hétéro-représentation, qui constitue la pratique traditionnellement mise en œuvre



par tous les linguistes et qui n'a pas été remise en cause par la linguistique saussurienne..

#### d) cinétique

Cette hétéroreprésentation topologique a, bien entendu, une traduction cinétique. Elle suppose que le sens du vecteur est le même dans la chaîne parlée que dans la chaîne écrite, c'est à dire allant de gauche à droite. Rien n'est moins sûr, si on se réfère au mode d'apparition de l'oral. On ne remet pas en cause pour l'oral l'existence d'une linéarité vectorisée représentée par l'axe syntagmatique. On s'interroge seulement sur le sens du mouvement concerné. La non coexistence dans le temps des différentes unités, due précisément à leur substitution successive, interdit une représentation indiquant la même orientation vectorielle que pour l'écrit, et par voie de conséquence, la même représentation topologique. En effet, soit une phrase telle que :

Le bébé dort dans son berceau,

l'écrit nous présente respectivement, dans plusieurs fenêtres successives dont aucune n'exclut les autres, les unités suivantes :

Le, bébé, dort, dans, son, berceau.

Nous ne nous posons pas de question sur le sens du déroulement de gauche à droite, lequel nous apparaît avec évidence correspondre à la phrase écrite en question. Par contre, à l'oral, où nous n'avons pas coexistence de plusieurs fenêtres successives, mais une seule et unique fenêtre, si, à l'unique fenêtre en question, nous présentons les séquences dans le même sens qu'à l'écrit, nous constatons que la phrase qui ressort est inversée par rapport à celle de départ. Elle devient, du coup, complètement agrammaticale:

\* berceau, son, dans dort, bébé, Le

On aura compris que pour qu'une unité donnée apparaisse dans une fenêtre unique, il faut que précisément le mouvement vectoriel ne soit plus de gauche à droite, mais de droite à gauche, donc inversé par rapport au sens qui prévaut à l'écrit. En conséquence, une topologie et une cinétique d'un énoncé oral représenté selon la logique de l'écrit inverse le sens du vecteur de la chaîne parlée. Cette remarque est lourde de conséquences : elle montre qu'une conception logocentrée à partir des mêmes conventions vectorielles valables pour l'écrit, aboutit à une représentation différente, voire inverse, du sens de l'énonciation orale. Il est évident que les linguistes doivent bien situer la problématique de l'écrit par



rapport à l'oral, fondement anthropologique premier de la langue. L'hétéromorphisme de l'écrit et de l'oral apparaît de manière véritablement cruciale, au travers de cette démonstration.

Cette analyse pose aussi la question des temps extérieurs à la topique du présent. S'agissant, par exemple, du futur, la question se pose de savoir si c'est le locuteur et son énoncé qui vont vers le futur, comme cela est suggéré par la représentation traditionnelle suivante :

Passé-----Présent-----Futur

(Place du locuteur)

ou si ce n'est pas plutôt le futur qui vient vers le locuteur pour se déverser dans le passé. Le futur serait alors non pas ce vers quoi le locuteur va, mais ce qui vient vers lui (littéralement " l'à-venir "). En sorte que l'avenir est un futur passé et le passé un ancien futur. En d'autres termes, le sens de la chaîne parlée (l'énoncé) est aussi le sens de l'énonciation.

En conclusion, il apparaît que le caractère **graphocentré** (centré sur l'écrit) et non pas **logocentré** (centré sur la parole orale) que reproduit la linguistique saussurienne induit une représentation biaisée de la langue, dans sa dynamique énonciative.



## Chapitre 10

## Traitement d'énoncés divers

I/ Le verbe DONNER en français, créole et anglais

IA : avec compléments non pronominalisés

On a, en français :

Pierre a donné à Paul un livre (SVDO)

Pierre a donné un livre à Paul (SVOD)

En créole :

Piè ba Pol an liv (SVDO, avec double objet direct)

Serait agrammatical :

\* Piè ba an liv Pol.

En anglais, on peut avoir aussi bien :

Peter gave a book to Paul (SVOD, avec objet direct et objet indirect)

que :

Peter gave to Paul a book (SVDO, avec objet indirect et objet direct)

Ou encore:

Peter gave Paul a book (SVDO, avec objet direct et objet indirect).

**Remarques :**

1- l'anglais présente un nombre de possibilités plus grand que le français, qui lui présente plus de constructions que le créole. Il cumule les constructions du français et celles du créole.

2- en créole, le destinataire est obligatoirement placé avant l'objet et n'est jamais précédé de la préposition indiquant le transfert. Il est à noter que le verbe **ba** fonctionne aussi comme préposition marquant notamment le transfert :

I poté sa ba mwen

Il m'a apporté cela.

3- en français et en anglais, quand le destinataire est précédé d'une préposition, cela permet sa mobilité.

4- le créole se caractérisant par l'absence de toute préposition ne peut exprimer le destinataire qu'en le plaçant dans la proximité du verbe. Nous avons affaire ici à deux principes cognitifs interdépendants : le principe séquentiel (le destinataire précède l'objet) qui est déterminé par le principe indexical. Ce dernier repose sur la relation prioritaire établie en créole entre le verbe DONNER et le destinataire. On notera que même la préposition **ba** (issue de la réanalyse du verbe **ba**) n'entraîne pas la plasticité de la construction :

Piè pòté an liv ba Pol

Pierre a apporté un livre à Paul

alors que serait agrammatical :

\*Piè pòté ba Pol an liv

tandis qu'en français, on peut aussi avoir:

Pierre a apporté à Paul un livre.



Dans l'exemple créole qui précède, on note que la priorité n'est pas accordée au plan cognitif au destinataire sur l'objet. La préposition **ba** s'avère indispensable pour marquer le destinataire. On note aussi que sans **ba**, on ne pourrait avoir ni :

\*Piè pòté Pol an liv

ni, a fortiori :

\*Piè pòté an liv Pol.

Ces comportements syntaxiques autorisent l'hypothèse que la construction directe du destinataire avec **ba** correspond à une contrainte spécifique portée sur le verbe DONNER en créole et non pas sur tous les verbes de transfert.

5- en conclusion, le créole donne la priorité au destinataire sur l'objet. DONNER, c'est avant tout DONNER à quelqu'un. D'ailleurs, quand le destinataire n'est pas représenté on a la forme **bay** et non plus **ba**. Cela se présente dans deux cas de figure :

An lajan bay (construction passive, destinataire non exprimé)

Un argent donné

I bay anlo lajan (construction active, destinataire non exprimé)

Il a donné beaucoup l'argent,

Construction différente de :

I ba'y lajan

Il lui a donné de l'argent (ou 'y est la forme de pronom personnel de troisième personne du singulier).

On peut se poser la question de savoir si le y final ajouté à **ba** ne représente pas de manière iconique le pronom personnel représentant le destinataire absent et cela, de manière symbolique et non fonctionnelle. Dans ce cas, on serait dans une stratégie cognitive de type iconique. Il est important, au plan graphique, de noter **bay** sans blanc graphique de manière que l'élément y ne soit pas interprété comme une forme fonctionnelle de pronom personnel de troisième personne du singulier, notée 'y, précédée du blanc graphique et de l'apostrophe)

**IB** : avec compléments pronominalisés

Créole

*Construction transitive*

Man ka ba'w li

(fr : je te le donne)

Ou ka ba mwen'y

(fr : tu me le donnes)

I ka ba'y li

(fr: tu le lui donnes)

Zot ka ba nou yo

(fr: vous nous les donnez)

*Construction réflexive*

Man ka ba kòmwen'y

(fr : je me le donne)

Ou ka ba kow li

(fr : tu te le donnes)

I ka ba koy li

(fr : il se le donne)

Zot ka ba kòzot yo

(fr : vous vous les donnez)

Français

*Présent*

Je te le donne

Tu me le donnes

Je le lui donne

*Passé composé*

Je te l'ai donné

Tu me l'as donné

Je le lui ai donné



Tu le lui donnes  
Il le lui donne  
Je me le donne

Tu te le donnes

Il se le donne

\*Je te me donne

Je me te donne

?Je me me donne

Je me donne à moi  
?Je te donne à moi  
\*Je me lui donne  
Je me donne à lui  
\*Tu te me donnes

\*Tu te me donnes  
Tu te donnes à moi  
\*Tu te te donnes  
Tu te donnes à toi  
Il se se donne  
Il se donne à lui/à soi  
\*Il se me donne  
Il se donne à moi  
\*Il se te donne  
Il se donne à toi  
\*Tu lui me donnes  
Tu me donnes à lui

Tu le lui as donné  
Il le lui a donné

\*Je me l'ai donné  
Je me le suis donné

\*Tu te l'as donné

Tu te l'es donné

\*Il se l'a donné

Il se l'est donné

\*Je te m'ai donné

Je me suis donné à toi

\*Je me t'ai donné

Je me suis donné à toi

? Je me m'ai donné

Je me suis donné à moi

?Je te m'ai donné

\*Je me lui ai donné

Je me suis donné à lui

\*Tu te m'as donné

Tu t'es donné à moi

\*Tu te m'as donné

Tu t'es donné à moi

\*Tu te t'as donné

Tu tes donné à toi

\*Il se s'a donné

Il s'est donné à lui/à soi

\*Il se m'a donné

Il s'est donné à moi

Il se t'a donné

Il s'est donné à toi

\*Tu lui m'as donné

Tu m'as donné à lui

**Remarques**

- en créole

Que la construction soit transitive ou réflexive, nous avons le destinataire toujours placé avant l'objet. En créole guadeloupéen où la réflexivisation n'est pas marquée par un morphème spécifique, il y a ambiguïté, mais cette ambiguïté n'est pas palliée. Nous avons :

Man ka ba mwen'y  
(fr : je me le donne)  
Ou ka ba'w li  
(fr : tu te le donnes)  
Zot ka ba zot yo  
(fr : vous vous les donnez)

- en français



Elles sont de deux ordres, concernant, d'une part, la forme des pronoms personnels et, d'autre part, le caractère simple ou composé du verbe.

Dans le premier cas,

a) ou bien les pronoms personnels, placés avant le verbe, ont respectivement une forme directe et une forme indirecte. Dans ce cas, on a la forme directe (représentant l'objet) avant la forme indirecte (représentant le destinataire),

comme dans :

Je le lui donne

Je le lui ai donné

b) ou bien les deux pronoms revêtent la même forme directe sans qu'on puisse repérer qui est le destinataire et qui est l'objet. Dans ce cas, le destinataire est renvoyé après le verbe, sous une forme tonique, précédé de la préposition de transfert à. On ne peut pas avoir :

\*Je me te donne

mais :

Je me donne à toi.

c) ou bien les deux pronoms revêtent la même forme directe avec cependant l'une en fonction directe et l'autre en fonction indirecte, mais avec possibilité de repérer qui est le destinataire et qui est l'objet. On a :

Je me le donne

Je me le suis donné

Ou encore :

Tu te le donnes

Tu te l'es donné.

Dans le deuxième cas (forme simple par opposition à la forme composée du verbe), l'auxiliaire devient être en cas de forme composée mais la place des pronoms est la même. Quand il n'y a pas de doute formel sur le destinataire, il est précédé de l'objet et reste placé avant le verbe, comme dans :

Tu le lui donnes.

Quand, au contraire, il y a une ambiguïté formelle entre destinataire et objet, le destinataire est renvoyé après le verbe et est précédé de la préposition à. Serait, en effet, agrammatical un énoncé comme :

\*Il te m'a donné

La formulation correcte étant :

Il m'a donné à toi

Ou bien

Il t'a donné à moi.

## II/ Les morphèmes **poko/pòkò** et **pa...ankò**

Soit les phrases suivantes :

I poko/pòkò ka travay (poko + verbe)

(fr : il ne travaille pas encore = il n'a pas commencé à travailler)

I pa ka travay ankò

(fr : il ne travaille plus = il a cessé de travailler)

On constate

- que la phrase française :



Il ne travaille pas encore

a deux sens selon qu'elle corresponde au français standard (= il n'a pas commencé à travailler) ou, au contraire, au français créolisé (= il ne travaille plus, par calque du créole).

- que le morphème créole **poko/pòkò** constitue la forme amalgamée, par contraction de **pa+ankò**. Dans certains créoles, on trouve la variante **pankò**. On a donc un morphème amalgamé **poko/pòkò** placé avant le verbe et un morphème discontinu **pa... ankò**, placé de part et d'autre du verbe, l'élément **ankò** étant postposé à ce dernier.

- que **poko/pòkò** est la forme négative de **ja**. En effet, s'il est possible d'avoir :

I ja ka travay,

En revanche, il n'est pas possible d'avoir :

\*I pa ja ka travay.

Par contre, on peut avoir :

I ja pa ka travay

(fr : Déjà qu'il ne travaille pas)

avec topicalisation de **ja**.

La question est de savoir quelle est la valeur de NEG+ankò dont le sens varie selon que ankò est placé avant ou après V. On doit formuler des hypothèses

